



VARENNES

Concours Mérites Varennes en fleurs

Description :

Pour la qualité de son embellissement paysager et pour son environnement de vie exceptionnel, la Ville de Varennes se distingue fièrement par sa classification de « Fleurons du Québec ». Cette reconnaissance souligne l'engagement remarquable de la Ville, des citoyens, des commerces, des institutions et des industries qui contribuent activement au fleurissement et à la mise en valeur de leur milieu.

Dans cette continuité, le concours **Mérites Varennes en fleurs** évolue afin de mieux refléter les tendances actuelles en aménagement horticole. Cette nouvelle mouture propose une approche plus inclusive, axée sur la diversité des styles d'aménagement, tout en conservant l'évaluation des aménagements visibles de la voie publique.

Règlements :

- Le concours se déroule du 1er juin au 1er septembre;
- Aucune inscription n'est requise. Toutes les propriétés situées sur le territoire de la Ville de Varennes sont automatiquement admissibles;
- Les aménagements paysagers doivent être visibles de la voie publique;
- Tous les types de propriétés sont admissibles, incluant les résidences, commerces, industries, immeubles à logements et copropriétés;
- Les catégories des mérites horticoles thématiques permettent de reconnaître une plus grande diversité d'aménagements, tels que les jardins contemporains, les aménagements favorisant la biodiversité, les balcons fleuris ou les petits espaces;
- Les critères d'évaluation demeurent les suivants : la diversité des végétaux, l'harmonie des couleurs et des textures, la qualité de l'aménagement, la propreté des lieux ainsi que la mise en valeur de l'espace;
- L'utilisation de plantes artificielles, la présence de végétaux morts ou mal entretenus ainsi qu'un manque de propreté peuvent nuire à l'évaluation;
- Un jury composé de représentants des services municipaux procédera à l'évaluation des aménagements au cours de la saison estivale;

Descriptions des Mérites :

Jardin contemporain

Aménagement au design épuré et structuré, misant sur des lignes modernes, des matériaux actuels et une composition soignée.

Jardin champêtre

Espace naturel et foisonnant, inspiré de la campagne, où les végétaux s'expriment librement dans une ambiance chaleureuse et authentique.

Pelouse différente

Aménagement alternatif à la pelouse traditionnelle, intégrant des solutions durables ou créatives (trèfle, couvre-sols, mix végétal, etc.).

Jardin de légumes ou jardin écologique

Espace cultivé favorisant l'autonomie alimentaire ou les pratiques respectueuses de l'environnement (potager, compostage, plantes utiles).

Utilisation d'objets décoratifs harmonieux

Intégration d'éléments décoratifs qui enrichissent l'aménagement tout en respectant l'équilibre visuel et le style du lieu.

Balcon fleuri

Aménagement floral réalisé en espace restreint, mettant en valeur balcons, terrasses ou galeries.

Jardins soutenus par des bénévoles

Espaces entretenus collectivement, témoignant de l'engagement citoyen et du travail d'équipe pour embellir le milieu.

Petits espaces

Aménagement ingénieux de surfaces limitées, maximisant chaque recoin avec créativité et fonctionnalité.

Condos fleuris

Aménagements paysagers réalisés dans des complexes résidentiels, contribuant à la qualité de vie des occupants.

Commerce aménagé

Aménagement extérieur d'un commerce ou d'une entreprise qui se démarque par son esthétisme et son accueil visuel.

Biodiversité

Aménagement favorisant la diversité des espèces végétales et la présence d'insectes pollinisateurs et de la faune.

Vivaces en folie

Aménagement mettant en vedette une grande variété de plantes vivaces, offrant couleurs et textures tout au long de la saison.

Volet Coup de cœur du public :

En complément à l'évaluation du jury, un volet participatif permet aux citoyens de proposer un aménagement qui les inspire.

- Les citoyens peuvent soumettre une adresse via un formulaire en ligne, disponible par code QR ou sur notre site Internet;
- Ils doivent fournir une brève description pour justifier leur choix
- Aucune photo n'est requise;
- Il est possible de proposer plus d'un aménagement, en remplissant un formulaire par adresse;

Prix :

- Six (6) mérites horticoles seront remis par le jury, chacun accompagné d'un certificat-cadeau de 200 \$ au Centre Jardin Varennes;
- Un Mérite « Coup de cœur du public » sera également attribué parmi les propositions, accompagné d'un certificat-cadeau de 300 \$;
- Les prix seront remis lors d'une séance du conseil municipal à l'automne
- Les lauréats seront mis en valeur dans les outils de communication de la Ville, soit la page Facebook, le site Internet et la parution Espace Varennes.